

LE PLAN DE RENOVATION ENERGETIQUE DE L'HABITAT (PREH)

Eco-rénovez votre logement, jusqu'à 80% de vos travaux financés par les aides publiques.

Appelez un conseiller au 0810 140 240



Des raisons d'agir

Pour beaucoup de Français, logement et énergie ne font pas toujours bon ménage :

- près de 4 millions de foyers en précarité énergétique (plus de 13 % des ménages français consacrent au moins 10 % de leurs revenus à l'achat d'énergie pour leur logement) ;
- des logements souvent vieux et vétustes ;
- 5 % du budget des Français consacrés à la facture énergétique de leur logement ;
- des prix de l'énergie qui augmentent sans cesse ;
- entre une maison mal isolée et une maison très performante, la facture de chauffage peut passer de 2500 euros/an à 250 euros/an, ce qui représente une économie de 200 euros/mois pour le ménage.

Les objectifs politiques

Pour aider les Français à faire des économies et à améliorer la qualité de leur logement, l'État a lancé le plan de rénovation énergétique de l'habitat qui vise plusieurs objectifs :

- rénover 500 000 logements d'ici 2017 ;
- diminuer de 38 % la consommation d'énergie dans le bâtiment ;
- conjuguer économies, confort et revalorisation des logements ;
- créer ou pérenniser près de 75 000 emplois.

Le dispositif

Avec le plan de rénovation énergétique de l'habitat, l'État veut faire reculer la précarité énergétique tout en permettant aux Français de conjuguer économies et confort. Pour que ce plan réussisse, chacun est concerné, chacun doit se mobiliser.

Afin de faciliter la prise de décision des propriétaires sur la rénovation énergétique, un véritable service public de proximité de la rénovation énergétique est mis en place : **Rénovation info service**.

Rénovation info service, c'est :

- Un **guichet unique** national ;
- Numéro de téléphone national unique : 0810 140 240 (n°Azur – prix d'un appel local)
- Un site internet unique : <http://www.renovation-info-service.gouv.fr/www.renovation-info-service.gouv.fr>
- Un **réseau de proximité** : les **Points rénovation info service**, les « Pris » formant le réseau rénovation info service. Ce réseau rassemble les structures locales de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) et de l'Anil (Agence nationale pour l'information sur le logement).